

hannut actu

N° 159 - MARS 2023
Bulletin communal

→ ACTUALITÉ

La coordination Accueil Temps Libre et le service Petite Enfance et Enfance de Hannut vous invitent à



MÔMES EN FÊTE

DIMANCHE 23 AVRIL
de 14h à 17h au **MARCHÉ COUVERT**



Le secteur de l'accueil temps libre des enfants regroupe toutes les activités organisées avant et après l'école, le mercredi après-midi, les week-ends et pendant les vacances scolaires.

Mômes en fête sera l'occasion de permettre aux parents de découvrir la diversité d'offre de loisirs pour les enfants jusqu'à 15 ans.

AU PROGRAMME :

Un espace d'information, des espaces ludiques pour tous les âges et tous les goûts (grimage, photomaton, modules de psychomotricité...), des ateliers animés par des professionnels et un espace détente pour se poser et prendre son temps.

Mais ce n'est pas tout, les tout-petits, nés en 2022 seront mis à l'honneur par la **REMISE DES PRIMES DE NAISSANCE !**

**ENTREE LIBRE
pour tous**



Renseignements au
0478 79 41 62 ou 019 51 93 88



ville de
hannut



SOMMAIRE

Page 1

- Môme en fête

Page 2

- Retour du vélobus
- Retour des Petits Marchés
- Borne de recharge pour véhicules électriques
- Balade à Poucet et Trognée
- Zone bleue
- Visite Arthur Masson et croisière
- Tout savoir sur le frelon asiatique
- Campagne de dératisation

Page 3

- Recherche gérant indépendant
- Partageons notre énergie
- Nouvelle liaison cyclo-piétonne
- Que faire de mes déchets verts
- Prime pour les bons trieurs

Page 4

- Agenda

Imprimé sur
papier recyclé



Bonne lecture !



→ ACTU' INFOS

C'EST LE RETOUR DU VÉLOBUS !

Le vélobus permet aux écoliers de se rendre à l'école à vélo en suivant un itinéraire et un horaire bien précis.



Cela te permet de rencontrer de nouvelles personnes, de profiter du bon air et de venir à l'école en évitant la voiture et le bus.

Consultez dès à présent les horaires aller et retour sur le site de la ville de Hannut.

Vous souhaitez encadrer les vélobus ?

Vous souhaitez faire partie d'un vélobus ?

Alors prenez contact via mobilite@hannut.be



Pour les accompagnants ou les plus de 13 ans, n'oubliez pas de télécharger l'application Ride & Buy qui récompensera vos déplacements à vélos.

BORNE DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES

Depuis début mars 2023, une borne de recharge pour véhicule électrique est disponible sur le parking d'écovoiturage à l'arrière de l'académie.

De quoi faire recharger votre véhicule électrique le temps d'aller faire une course au centre-ville, une balade ou le temps d'un covoiturage.

La borne permet de charger deux véhicules à la fois. Le prix est de 0,484c€/Kwh TVAC.

Bonne recharge 😊



Nouveau

L'équipe des guides de l'Office du Tourisme vous propose de partir à la

DÉCOUVERTE DE POUCKET ET TROGNÉE

grâce à leur balade du mois d'avril.

Au programme :

un circuit pédestre de 5 kms à la découverte des vergers en fleurs et du patrimoine local

Dimanche 2 avril 2023 à 14h

départ de la maison du village "Le Poucetof", rue Léon Genot

Renseignements et inscription obligatoire guideshannut23@gmail.com ou au 019 63 05 21

Office du Tourisme ville de hannut

Zone Bleue

Je profite du parking à Hannut sans rien payer en **mettant mon disque**. Après 2h, je libère la place pour quelqu'un d'autre.



hannut est à vous GESTION CENTRE-VILLE HANNUT-ville

CAMPAGNE de DÉRATISATION

La Ville de Hannut organisera la première campagne de dératisation systématique de son territoire du **lundi 3 avril au vendredi 7 avril 2023**.

L'entreprise INSECTIRA a été chargée par l'Administration d'exécuter ces travaux :

- Lundi 3 avril :** Thisnes, Crehen, Moxhe et Avin ;
- Mardi 4 avril :** Hannut ;
- Mercredi 5 avril :** Merdorp, Wansin, Petit-Hallet et Grand-Hallet ;
- Judi 6 avril :** Avernas-le-Bauduin, Bertrée, Cras-Avernas et Trognée ;
- Vendredi 7 avril :** Villers-le-Peuplier, Poucet, Abolens, Blehen et Lens-Saint-Remy.

Lors du passage des agents de la firme INSECTIRA, la population est invitée à signaler les endroits infestés par les rongeurs et à se fournir en produits raticides.

Les personnes souhaitant une intervention de l'entreprise dans leurs propriétés doivent le signaler, préalablement, à l'Administration Communale.

>> Service Infrastructures communales, tél. : 019 51 93 78

A l'issue de la campagne de dératisation systématique des produits raticides resteront disponibles pour le public à l'Administration communale.



Le retour des PETITS MARCHÉS ARTISANAUX

sur notre Grand Place, c'est le **DIMANCHE 2 AVRIL** prochain, de 10h00 à 17h00.

Événements devenus incontournables au fil des ans, ces Petits Marchés apportent une touche provençale à notre centre-ville. Une ambiance conviviale, des artisans de premier ordre, des centaines de visiteurs, venus de tout le pays.

Cette 14^{ème} saison accueillera à nouveau près de 100 artisans, chaque premier dimanche du mois, d'avril à octobre.

Toutes les disciplines artisanales sont représentées, ainsi que plusieurs producteurs et fermes de la région (et au-delà ...).

Les concerts acoustiques à l'heure de l'apéro font également partie de ce concept qui, bien que l'un des plus anciens du pays, n'a pas pris une ride.

Bienvenue sur votre Grand Place, du printemps à l'automne



La Ville de Hannut organise une visite combinée à L'ESPACE ARTHUR MASSON & LA CROISIÈRE DANS LES ARDENNES FRANÇAISES Mercredi 8 juin 2023

Planning de la journée :

8h00 : Départ parking de l'administration communale

9h30 : Arrivée à Treignes pour la visite combinée de l'école d'autrefois et son parcours-spectacle "Trignolles"

12h30 : Dîner

14h30 : Départ pour la Croisière-Goûter sur le Charlemagne à Revin

18h30 : Arrivée à Hannut

Prix de la journée : 72€ pour les Hannutois et 75€ pour les non-Hannutois

N'attendez pas pour réserver, le nombre de places est limité et les inscriptions sont effectives lors du paiement. Réservations auprès du service des Affaires Sociales au 019 63 05 12.



TOUT SAVOIR SUR LE FRELON ASIATIQUE

Le frelon asiatique est un insecte invasif de la famille des guêpes, originaire d'Extrême-Orient. Introduit accidentellement en France en 2004, il progresse vers le nord au rythme moyen de 60 km par an. Cet insecte menace directement les abeilles auxquelles il fait une chasse sans merci. C'est pourquoi il est considéré comme une espèce invasive et fait l'objet d'un suivi particulier par la Région wallonne.

Comment reconnaître le frelon asiatique ?

- Il ressemble à une grande guêpe très foncée.
- Il est un peu plus petit que le frelon européen (V. crabro).
- Une large bande jaune orangé à l'extrémité du corps.
- Des pattes bicolors, noires à la base et jaunes à l'extrémité.

Comment reconnaître son nid ?

Le frelon asiatique construit deux types de nids qui se succèdent au cours de l'année :

- Un nid de printemps ou nid primaire :** construit à partir de fin mars, début avril dans un abri par les jeunes reines à la sortie de la période d'hivernation, de petite taille et difficile à différencier des nids de guêpes ou de frelon européen.
- Un nid d'été ou nid secondaire :** dès le mois de juin, de forme sphérique, construit le plus souvent assez haut dans les arbres (plus de 10 m), de grande taille (diamètre de 40 à 80 cm) avec une petite ouverture latérale située à mi-hauteur, peut abriter plusieurs milliers d'individus.

Quels risques pour l'homme ?

Le frelon asiatique est peu agressif envers l'homme. Sa piqûre est occasionnelle et n'est pas plus dangereuse que celle d'une guêpe bien que plus douloureuse. Une attaque massive peut toutefois survenir à proximité immédiate du nid. On doit donc éviter de s'approcher des nids.

Que faire en cas de découverte d'un nid ?

Si vous constatez la présence d'un nid de frelons asiatiques, il convient d'en informer la Cellule des espèces invasives du Service public de Wallonie via le formulaire d'encodage en ligne. Une photo sera impérativement jointe au signalement pour permettre la validation de l'information.

En aucun cas, il ne faut tenter de détruire le nid soi-même ! Cela ne peut être réalisée que par du personnel spécialement formé et équipé pour cette tâche.

Pour en savoir plus sur la présence du frelon asiatique en Wallonie, consultez le dossier du site www.biodiversite.wallonie.be.



NE PAS CONFONDRE



→ ACTU' INFOS



La Régie Communale
Autonome d'Hannut



RECHERCHE

un nouveau gérant indépendant

pour la gestion de la cafétéria de son Hall des Sports.

Si vous êtes intéressé, vous pouvez envoyer votre candidature à dominique.cornelis@hannut ou rca@hannut.be
Renseignements auprès de Mr Dominique Cornélis - 019 51 93 72

NOUVELLE LIAISON CYCLO-PIÉTONNE

La ville de Hannut développe depuis 2017 un réseau de mobilité active appelé "contournement lent de Hannut".



La première phase a été réalisée, sur fonds propres, en 2017 avec la mise en place de plus de huit kilomètres de bandes cyclables

suggérées et le réaménagement du sentier reliant l'administration communale au hall des sports.

Dans le cadre de la constitution d'un véritable réseau de mobilité douce, un chaînon manquait entre l'Avenue Paul Brien et la rue de Tirlemont.

La ville de Hannut a répondu à un appel à projet en mobilité active afin de pouvoir réaliser ce tronçon.



QUE FAIRE DE MES DÉCHETS VERTS ?

Savez-vous qu'il existe des alternatives aux recyparcs pour vos déchets de jardin ? Une gestion complète de ces déchets est possible par leur réduction et leur valorisation. Voici quelques solutions à mettre en place.



Réduire les déchets verts

Limiter la tonte

En tondant moins souvent et en augmentant la hauteur de coupe, vous limiterez les déchets verts, tout en gagnant du temps pour vous. Votre jardin doit-il être tondu dans son entièreté ? Vous pouvez adapter la tonte à votre usage et laisser certaines zones non tondues qui deviendront des refuges pour de nombreuses espèces.

Éviter de fertiliser la pelouse

Si votre pelouse est déjà bien implantée, il devient peu utile de la fertiliser. Cela ne ferait qu'augmenter sa rapidité de croissance et son besoin de tonte. Si vous utilisez une tondeuse mulcheuse, surtout, ne la fertilisez pas plus.

Apprendre à tolérer

Les « mauvaises herbes » sont-elles vraiment si mauvaises ? Prenez le temps d'apprendre à les connaître ; elles participent à la biodiversité de votre jardin et ne doivent pas forcément être arrachées.



Pensez aux oiseaux

Évitez de tailler vos haies, arbustes et arbres pendant la période de nidification du 1^{er} avril au 15 août

Plus d'astuces encore dans les brochures d'Intradel.



Sources : www.pnmb.be et www.intradel.be
Contact : environnement@hannut.be



Valoriser les déchets verts

Pailler

Feuilles mortes, branchages (broyés de préférence), tontes de pelouse, ... De nombreux déchets verts peuvent servir de paillage dans votre jardin, au pied des plantes, dans le potager. Ce paillage limitera la pousse des herbes folles et nourrira la terre. Évitez toutefois les résidus de résineux, trop acides.

Amasser des tas

N'hésitez pas à composer des tas avec vos branchages, buches, ... Ils serviront de refuge pour toute une série d'insectes ou les Hérissons.

Composter

Mettre en place et gérer un compost vous permettra de valoriser une partie des déchets verts ainsi que vos déchets de cuisine.



Mulcher

La tondeuse mulcheuse permet de couper le gazon finement et de le réinjecter sur votre pelouse en petits morceaux, ce qui évite le ramassage. Votre pelouse sera fertilisée naturellement et vous gagnerez du temps pour vous.

Bricoler

Hôtels à insectes à partir de buches de feuillus, paniers tressés à partir de branches de noisetiers ou de saules, ... Les idées ne manquent pas !

LES DÉCHETS VERTS RESTENT DES DÉCHETS !

- Ne jetez pas vos déchets verts dans la nature.
- Ne brûlez pas vos déchets verts.
- Les composts ou dépôts de déchets verts en bordure de cours d'eau sont interdits.
- Les tas de fumier ne sont pas des poubelles.

PARTAGEONS NOTRE ÉNERGIE !



réseau public · prix stable · énergie verte et locale

Une communauté d'énergie à Hannut, ça t'intéresse ?

Rendez-vous sur www.hannut.be pour compléter le sondage ou contacter le service énergie de la commune :

energie@hannut.be ou 019/51.93.61
avec la mention « Participation CER ».

DÉCHETS MÉNAGERS : UNE PRIME POUR LES BONS TRIEURS



Depuis l'année dernière, la Ville de Hannut a décidé de récompenser les citoyens qui trient correctement et tendent à réduire le volume de leurs déchets ménagers résiduels (conteneur noir), en leur octroyant une prime d'encouragement.

De quoi s'agit-il ?

Cette prime s'adresse uniquement aux ménages inscrits à Hannut. Elle consiste en un chèque-cadeau par ménage, à valoir dans les commerces de Hannut :

- Un chèque de 10 € : pour les ménages qui auront mis à la collecte de déchets ménagers résiduels (conteneur noir) au cours de l'exercice d'imposition concerné (déchets collectés du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021), **entre 31 et 40 kilos de déchets ménagers résiduels par habitant.**
- Un chèque de 15 € : pour les ménages qui auront mis à la collecte de déchets ménagers résiduels (conteneur noir) au cours de l'exercice d'imposition concerné, **entre 3 et 30 kilos de déchets ménagers résiduels par habitant.**

Sous quelles conditions ?

- 1 Les ménages doivent être inscrits à Hannut (au registre de la population ou au registre des étrangers) depuis le 1^{er} janvier 2022..
- 2 Les ménages doivent avoir payé la partie forfaitaire de la taxe "immondices" **reçue l'année dernière (2022).**

Comment vérifier si vos déchets ménagers résiduels sont compris entre 3 et 40 kg ?

Pour voir si vos déchets ménagers résiduels sont compris entre 10 et 40 kilos par habitant au sein de votre ménage :

- Référez-vous à votre **avertissement extrait de rôle "immondices" reçu cette année 2023** (si aucun kg supplémentaire n'est indiqué pour 2022, c'est que vous ne dépassez pas les 30 kg/habitant).
- Ou bien connectez-vous sur le site www.intradel.be, onglet "mon conteneur en ligne" (pour obtenir un mot de passe et un login, envoyez un mail à intradel@intradel.be).

Comment obtenir votre chèque-cadeau ?

Cette prime ne sera pas automatique. Chaque ménage qui répond aux critères ci-dessus devra en faire la demande expressément au service Environnement. Attention, pour être complète et recevable, la demande doit se faire :

- dans les 2 mois de l'envoi de l'avertissement extrait de rôle 2023 (les demandes introduites au-delà de ce délai ne seront pas prises en compte) ;
- par écrit (par mail à environnement@hannut.be ou par courrier à rue de Landen 23, 4280 Hannut) ;
- en joignant une copie de l'avertissement extrait de rôle "immondices" de cette année 2023 ;
- en mentionnant une adresse email et/ou un numéro de téléphone.

Chaque demande sera analysée par les services administratifs. Les chèques seront envoyés par la poste aux demandeurs pour fin juillet 2023. Le Collège communal se réserve le droit de refuser l'octroi d'une prime en cas de non-respect des critères énoncés ou en cas de doute sur le bon fondement d'une demande.

Plus d'information : environnement@hannut.be ou 019 51 93 68



Les Petits Marchés Artisanaux

ville de hannut

Chaque **PREMIER DIMANCHE** du mois d'avril à octobre
80 à 100 artisans

GRAND PLACE
de 10h00 à 17h00

VILLE DE HANNUT - Office du Tourisme - 019/51 91 91
tourisme@hannut.be - <http://petitsmarches.hannut.be>

hannut TOURISME PROMOTION ville de hannut TERRES DE REUSE MOSTALGIE 46 ANS tourisme COT

SPECTACLE CONTÉ pour les enfants de 3 à 6 ans

Samedi 1^{er} avril 2023 à 15h15 et à 16h30

à la Bibliothèque communale de Hannut
Rue de Landen, 43

Entrée libre

Réservation indispensable
au 019/51 23 16

MARMOTTINE DÉCOUVRE LE PRINTEMPS

de et par MYRTILLE

Chouette, le printemps est là...
Marmottine, la petite marmotte, nous accompagne tout au long de ce spectacle rigolo, en mots et en musique.

Pour rester informé,
rejoignez-nous
sur notre nouveau facebook



Bienvenue
chez nous,
vous êtes chez vous.

Grainothèque à hannut

Cultivons le partage...

CAFÉ-PAPOTE

La Grainothèque s'éveille

à la Bibliothèque Communale de Hannut
le jeudi 6 avril 2023 de 15h à 17h.

Venez partager vos bonnes pratiques,
échanger vos semis
et passer un moment convivial autour d'un café

Entrée libre et gratuite

Renseignements :
Bibliothèque communale - 019/51 23 16 - bibliotheque@hannut.be

Bibliothèques Hannut - Lincet

AVIN

Dimanche 30 avril 2023 - 8h

Aube des oiseaux

Balade matinale
dans les campagnes
à l'écoute des oiseaux

Rendez-vous à 8h.
Place d'Avin
(44, rue du Mohery)

Inscription obligatoire pour le 28 avril 2023
Service Environnement - 019/519.368
environnement@hannut.be

En collaboration avec
le Service Environnement de la Ville de Hannut

ville de hannut

natagora
Herbayer
médiante

AGENDA des festivités hannut est à vous

Mars - Avril 2023

- 1/04 • **LE ROYAUME - PIÈCE DE THÉÂTRE**
Les planches à nu - 12€ - lesplanchesanu@gmail.com - Salle les amis réunis
- 1/04 • **SPECTACLE "MARMOTTINE DÉCOUVRE LE PRINTEMPS"**
15h15 et 16h30 pour les enfants de 3 à 6 ans - Bibliothèque communale
Inscription indispensable au 019/51.23.16
- 2/04 • **LES PETITS MARCHÉS ARTISANAUX**
De 10h à 17h - Grand Place - Infos : 019/51 91 91 - tourisme@hannut.be
- 2/04 • **CONFÉRENCE : "LES ACTEURS DE LA LUTTE CONTRE L'EXTRÊME-DROITE", PAR BENJAMIN BIARD**
Maison des Associations, rue de Tirlemont 67/2 à Hannut - 5€
Inscriptions auprès de M-J Cap (0479/79 11 70)
- 3/04 • **CONFÉRENCE : DÉMOCRATISER LA DÉMOCRATIE**
Académie - Infos : centre culturel 019/51 90 63 - info@centreculturelhannut.be
- 6/04 • **ECHANGE DE SEMIS ET CAFÉ-PAPOTE DE LA GRAINOTHÈQUE**
15h - Bibliothèque communale - Entrée libre
- 10/04 • **SAINT SAUVEUR**
Messe à La Grange à 10h - bénédiction dès 11h30
- 12/04 • **IL ÉTAIT UNE HISTOIRE**
15h - pour les enfants de 4 à 7ans - bibliothèque communale - 019/51 23 16 - Hannut
- 15/04 • **SOUPER-SPECTACLE**
Ecole de Merdorp - 081/85.61.11
- 15/04 • **GALA DE DANSE DE L'ACADÉMIE**
19h30 Marché couvert - www.academiedehannut.be
- 15/04 • **PETE QU'I HEYE - COMÉDIE EN 3 ACTES**
Le rideau thisnois- salle Patria - 20h - réservations : 0483/31 26 70 (de 17 à 20h)
www.lerideau.be/reservation.html
- 16/04 • **CONCERT DU BA YA TRIO : LE RETOUR DU MONDE**
Académie - Infos : centre culturel 019/51 90 63 - info@centreculturelhannut.be
- 16/04 • **PETE QU'I HEYE - COMÉDIE EN 3 ACTES**
Le rideau thisnois- salle Patria - 15h - réservations : 0483/31 26 70 (de 17 à 20h)
www.lerideau.be/reservation.html
- 19/04 • **IL ÉTAIT UNE HISTOIRE**
16h - pour les enfants 6 mois à 3 ans - bibliothèque communale - 019/51 23 16 - Hannut
- 21/04 • **PETE QU'I HEYE - COMÉDIE EN 3 ACTES**
Le rideau thisnois- salle Patria - 20h - réservations : 0483/31 26 70 (de 17 à 20h)
www.lerideau.be/reservation.html
- 22/04 • **PETE QU'I HEYE - COMÉDIE EN 3 ACTES**
Le rideau thisnois- salle Patria - 20h - réservations : 0483/31 26 70 (de 17 à 20h)
www.lerideau.be/reservation.html
- 26/04 • **ACTIVITÉ EN FAMILLE "VIVE LE PRINTEMPS" - EN DUO ADULTE/ENFANT**
15h - Inscription indispensable au 019/51.23.16 - bibliothèque communale
- 30/04 • **AUBE DES OISEAUX
BALADE MATINALE À L'ÉCOUTE DES OISEAUX**
Rdv 8h place d'Avin - Inscription pour le 28 avril : 019/51 93 68 - environnement@hannut.be